



Pack HOME & ASSIST+

- + Une indemnisation sans franchise
- + Home Assist : toujours à vos côtés en cas de besoin, 24h/24 [envoi d'un technicien sur place, jusqu'à 200 euros par intervention ...]
- + La couverture des dégâts ménagers jusqu'à 2400 euros¹
- + Les bijoux, appareils électriques et électroniques dédommagés de façon optimale
- + Un soutien financier important pour les frais médicaux ou funéraires
- + Des indemnités particulièrement élevées en cas de vol. Même dans le kot de votre enfant.

Vous voulez profiter de votre habitation, jour après jour en toute tranquillité ? Dans ce cas, le Pack Home & Assist+ est le complément idéal à votre assurance Top Habitation Incendie et Vol. Vous avez un problème ? Vous pouvez compter sur une assurance au Top et sur un service d'une qualité exceptionnelle. Le Pack s'appuie sur les forces de votre Top Habitation et les renforce en y ajoutant des atouts supplémentaires. Vous êtes ainsi certain de bénéficier de la couverture la plus complète pour votre habitation : une application de la franchise particulièrement avantageuse, des indemnisations plus importantes, des garanties supplémentaires, ainsi qu'une assistance optimale, même sans sinistre !

Les atouts du Pack Home & Assist+

Une indemnisation sans franchise

Une bougie tombe et déclenche un petit incendie. Vous l'éteignez rapidement, mais il est malheureusement trop tard pour votre tapis d'Orient...

Le Pack Home & Assist+ vous indemnise totalement dès que vos dommages dépassent 1000 euros². Sans franchise ! Le montant des dommages est inférieur ? Dans ce cas, la franchise contractuelle de 240 euros² est d'application. C'est également le cas pour la garantie Action de l'électricité.

Un niveau de service inégalé avec même une assistance hors sinistre 24h/24 : Home Assist

Votre porte de garage électrique est bloquée ? Votre chaudière ne s'allume plus ? Votre enfant a jeté un jouet dans les toilettes, les bouchant ?

Avec Home Assist, vous pouvez compter 24 heures sur 24 sur une aide adaptée en cas de besoin. Même s'il n'y a pas de sinistre ! Nous envoyons un technicien sur place lorsqu'un événement accidentel empêche l'usage normal du bâtiment. Nous prenons en charge les frais de déplacement et les 2 premières heures de main-d'œuvre à concurrence de maximum 200 euros. Sans franchise et jusqu'à 3 fois par an ! Un seul coup de téléphone au 02 238 14 11 et tout est réglé.

¹ Montants indexés arrondis (ABEX 711 juillet 2012)

² Montant indexé arrondi (Indice des prix à la consommation juillet 2012).

La couverture des dégâts ménagers

Pendant votre repassage, vous regardez votre série favorite. Mais votre fer à repasser tout chaud bascule sur le divan en cuir ...

Avec le Pack Home & Assist+, vous bénéficiez jusqu'à 2400 euros¹ d'indemnisation pour les dégâts ménagers.

Vos bijoux, appareils électriques et électroniques indemnisés au mieux

L'année passée, vous vous êtes acheté un PC dernier cri avec station multimédia pour près de 4000 euros et une TV plasma de 1900 euros. Un début d'incendie met les deux appareils hors d'usage. Sans le Pack Home & Assist+, vous recevriez 2860 euros (2200 euros pour un PC de même capacité et environ 900 euros pour une TV similaire, moins la franchise qui resterait à votre charge). Avec le Pack Home & Assist+ vous recevez 5900 euros : 4000 euros pour racheter un PC à la pointe de la technologie et 1900 euros pour un nouvel écran, sans aucune franchise !

Les appareils électriques et électroniques perdent rapidement de leur valeur. Et pourtant, le Pack Home & Assist+ vous indemnise sur la base de leur valeur d'achat. Et ce pendant 3 ans pour le matériel informatique et multimédia et jusqu'à 7 ans pour les autres appareils ! Vous pouvez ainsi acheter un nouvel appareil sans le moindre souci.

Et vos bijoux sont remboursés en valeur à neuf. Car ce qui vous est le plus cher, mérite la meilleure protection.

Un soutien financier important pour les frais médicaux ou funéraires

Vous êtes victime d'une intoxication au monoxyde de carbone à cause d'un boiler défectueux ?
Votre conjointe est brûlée à la suite d'un incendie dans la buanderie ?

Nous intervenons dans les frais médicaux (hospitalisation, consultations, médicaments et prestations paramédicales) découlant d'un sinistre couvert ou d'une intoxication au monoxyde de carbone.

Les événements prennent une tournure dramatique ? Les frais funéraires sont également couverts par le Pack. Et ce, jusqu'à 23 000 euros¹ par sinistre et 5000 euros¹ par victime.

Des indemnités particulièrement élevées en cas de vol

Des voleurs armés pénètrent chez vous et vous menacent afin d'obtenir le code de votre coffre. Ils prennent la fuite et emportent quelques papiers de valeur.

Des cambrioleurs prennent la poudre d'escampette avec le portable qui se trouvait dans le kot de votre fils.

Un vol ? En souscrivant la garantie « Vol », vous êtes parfaitement armé pour faire face à ses conséquences financières. En effet, dans de nombreux cas, le Pack double les montants d'indemnisation maximum prévus dans votre assurance de base. Les limites par objet et par bijou, pour les objets temporairement déplacés, pour le contenu des dépendances non-contiguës, ainsi que les indemnités en cas de vol avec violence (chez vous et partout dans le monde) ... sont ainsi deux fois plus importantes !

De plus, cette garantie est élargie au kot de vos enfants.

Et surtout ... un rapport qualité/prix et un service exceptionnels

Vous pensez peut-être que ces avantages sont hors de prix ? Rassurez-vous. Vous pouvez offrir cette protection optimale à votre habitation pour une surprime équivalente à seulement 15 % de votre prime Bâtiment et Contenu Top Habitation (25 % si seul le contenu de votre habitation est assuré).

Home Assist

Une assistance 24h/24, un seul coup de téléphone suffit !

Un problème dans votre maison requiert des mesures urgentes ? Vous pouvez compter sur Home Assist ! Formez le numéro de téléphone ci-dessous et nous envoyons un technicien sur place.

02 238 14 11

Ce document contient de l'information générale. Le Pack Home & Assist+ est un complément à l'assurance Top Habitation d'AG Insurance. Consultez-moi ou rendez-vous sur www.aginsurance.be/broker pour connaître le contenu et les conditions de cette garantie complémentaire.

Votre Courtier

sprl  bvba

BLH CONSULTANT

ASSUREUR-CONSEIL

Chaussée de Lasne 56 - 1330 Rixensart

Tél. 02 653 31 55 - Fax 02 652 12 16

GSM 0497 43 66 16

AG Insurance sa - RPM Bruxelles - TVA BE 0404494849 - www.aginsurance.be/broker
Bd. E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles - Tél. +32(0)2 664 81 11 - Fax +32(0)2 664 81 50

Editeur Responsable : Nathalie Chevalier

 **Votre Courtier Votre meilleure Assurance**